

**DECISION DU MAIRE**

Le Maire de Saint-Jean-en-Royans

**Mairie  
De  
ST-JEAN-EN-ROYANS  
(Drôme)**

Nous, Christian MORIN, Maire de la commune de Saint-Jean-en-Royans,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°57 du 16 juin 2025 relative au projet d'aménagement de la Maison de Santé et à la demande de financement auprès de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes,

Considérant que la commune de Saint Jean en Royans a toujours pleinement conscience de l'enjeu et de l'intérêt de soutenir une démarche dynamique et collaborative auprès des professionnels de santé afin d'améliorer l'offre de soins pour ses habitants,

Considérant l'évolution du besoin pour proposer une attractivité professionnelle aux futurs médecins, et le souhait de la commune de poursuivre son action en soutenant la Maison de santé pluriprofessionnelle de Saint Jean en Royans et la SISA du Royans Vercors dans sa proposition de nouveaux aménagements de l'immeuble, donnant l'opportunité de créer les nouveaux espaces suivants :

Un cabinet pour les internes / SASPAS,

Un cabinet pour l'IPA exclusivement dédié à cette activité,

Un cabinet pour l'infirmière Asalée,

Un cabinet pour un médecin généraliste,

Un cabinet pour des médecins spécialistes, avec l'installation d'un échographe et le positionnement du Service Périnatal de Proximité,

Un cabinet pour l'orthophoniste

Un assistant médical et secrétariat au rez-de-chaussée

Considérant l'offre du cabinet d'architecte Benjamin Ballay de Valence pour le suivi des travaux d'un montant de 7 000 € HT répartie entre Benjamin Ballay Architecte pour 3 500 € HT et la SAS BETREC IG pour 3 500 € HT,

**DECIDONS**

- D'accepter l'offre du cabinet d'architecte Benjamin Ballay de Valence pour un montant total de 7 000 € HT pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la Maison de Santé, réparti à hauteur de 3 500 € HT chacun entre Benjamin Ballay et la SAS Betrec IG,
- De signer toute pièce afférente à ce contrat,

Fait à Saint Jean en Royans, le 24 juin 2025

Le Maire



Christian MORIN



**N°3-2025**

**OBJET : Maîtrise d'œuvre -  
Travaux d'aménagement Maison  
de Santé**